Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 33 (1919)

Heft: 3-4

Artikel: Les armoiries d'Aymon de Gingins

Autor: Reymond, Maxime

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-745578

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— W.-S. 1903—04: Chronologie, Siegelkunde und Heraldik 2 St. — S.-S. 1906: Siegelkunde und Heraldik 2 St. — S.-S. 1909: Historische Chronologie und Genealogie 2 St. — S.-S. 1910: Siegelkunde und Heraldik 2 St. — S.-S. 1913: Siegelkunde und Heraldik 2 St. — W.-S. 1916—17: Siegelkunde 2 St.

Herr Prof. Dr. *Friedr. Hegi,* gewesener Redaktor des *Schweiz. Archiv für Heraldik,* hielt seit 1913 folgende Vorlesungen: W.-S. 1913—14: Genealogie und Familiengeschichte 1 St. — W.-S. 1915—16: Heraldik 1 St. — S.-S. 1916: Heraldik, II. Teil, vorzüglich Wappenrecht 1 St. — W.-S. 1916—17: Genealogie und Familienforschung (mit Übungen) 2 St. — W.-S. 1917—18: Genealogie und Familienforschung, II. Teil (mit Übungen) 2 St. — S.-S. 1918: Genealogie und Familienforschung, II. Teil (mit Übungen) 2 St.

Keine Vorlesungen über obige Gebiete wurden gehalten in Lausanne und Neuenburg.

Les armoiries d'Aymon de Gingins,

par Maxime Reymond.

Aymon de Gingins, abbé de Bonmont et évêque élu de Genève, est une des personnalités ecclésiastiques les plus connues du commencement du XVIe siècle. Il était le quatrième fils de Jacques II de Gingins, seigneur de Gingins et de Divonne, et de Jeanne de Chrescherel. Il était né en 1453. A l'âge de vingt ans, il est aux études dans une université, et reçoit à cette occasion de la cour romaine le bénéfice de l'église Saint-Jean l'évangéliste à Ardon (diocèse de Sion). Il est nommé chanoine en 1481, et reçoit alors le même jour, 2 décembre, de l'archevêque de Mytilène, par dispense du pape, les quatre ordres mineurs et le sous-diaconat. Depuis ce moment, il accumule les bénéfices. Le 10 décembre 1481, le pape le nomme prieur de Port-Valais, le 19 septembre 1483 abbé de Bonmont, le 1er mai 1488 prieur de Divonne, le 16 janvier 1500 prieur de Saint-Sulpice[1] près Lausanne, le 10 août 1493 recteur de Chévry au pays de Gex, le 13 octobre 1512 prieur de Nyon.

Il va sans dire qu'Aymon de Gingins n'avait reçu ces bénéfices qu'en commende, car il ne résidait pas. Il vivait à Genève, et Froment dit de lui que c'était «le meilleur compagnon du monde, bon Genevesin, bien banquetant les compagnons». C'était un homme de bonne chère et large vie. Il avait un fils qui devint plus tard chanoine de Lausanne et une fille mariée en 1515 à un gentilhomme de la région. Peut-être, est-ce à cause de cela même qu'il était devenu très populaire. En avril 1513, à la mort de Charles de Seyssel, le chapitre cathédral de Saint-Pierre l'élut comme évêque de Genève. Mais quoique Aymon de Gingins fût déjà depuis vingt ans protonotaire apostolique, son élection

[1] Lors de la restauration de l'église de St-Sulpice en 1902 on rappela le souvenir de ce prieur en plaçant ses armoiries, accompagnées du chapeau et de la crosse abbatiale, dans l'œil de bœuf du transept sud.

ne fut pas agréée à Rome qui, pour des motifs politiques, lui préféra Jean de Savoie. La cour pontificale accepta néanmoins le candidat évincé comme grand vicaire de l'évêque de Genève.

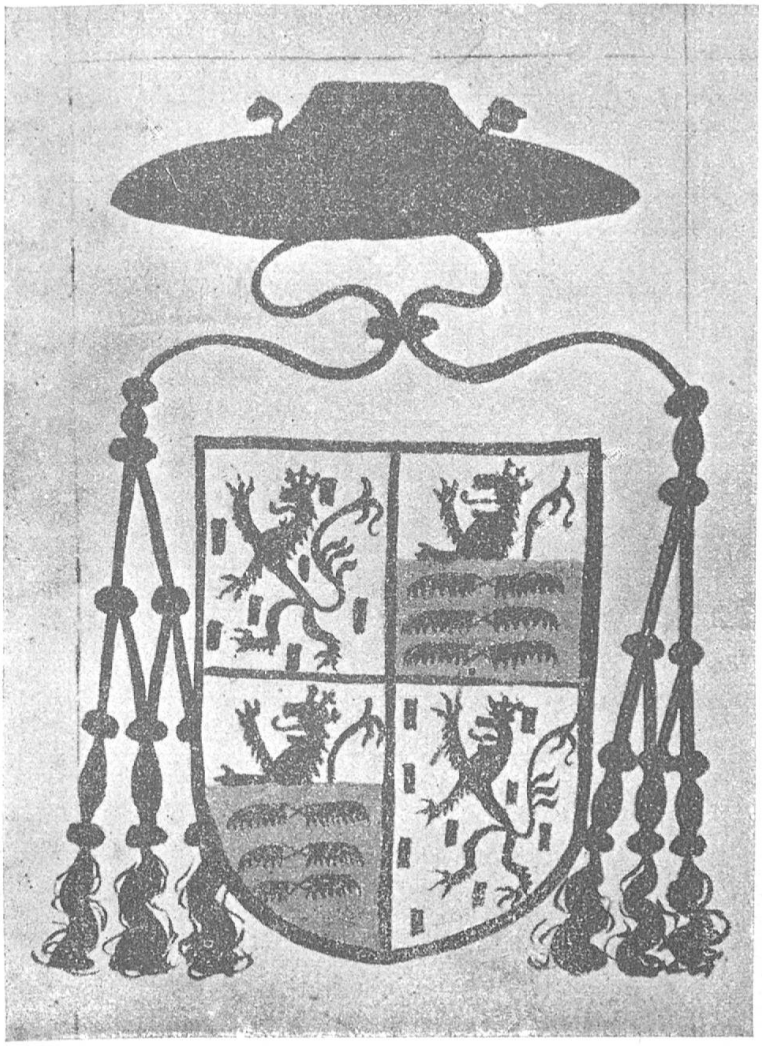

Fig. 98
Armoiries d'Aymon de Gingins, abbé de Bonmont (Grosse de reconnaissances de Bonmont 1487).

Aymon de Gingins s'intéressa particulièrement à l'abbaye cistercienne de Bonmont. Le 2 novembre 1514, il fonda deux anniversaires dans ce couvent, l'un le lendemain de l'Annonciation, l'autre le lendemain de la Conception, et donna à cet effet une somme de cent ducats et le revenu de l'église de Marie-Madeleine de Crassier. C'est à cette occasion qu'un de ses moines ou l'un de ses familiers écrivit un nouvel *Obituaire* du couvent, lequel marqua ces deux anniversaires, et à la suite duquel on ténorisa l'acte de donation. C'est cet *Obituaire,* beau manuscrit sur parchemin, qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève (Mscr. fr. 150).

Les Archives cantonales vaudoises possèdent aussi une grosse de reconnaissances de l'abbaye de Bonmont de l'année 1487, dont la première feuille est ornée des armes de son abbé d'alors Aymon de Gingins (fig. 98).

Au moment de la Réforme, Aymon de Gingins était un octogénaire retiré dans son monastère de Bonmont. Il ne paraît avoir fait aucune difficulté quelconque pour admettre le nouveau régime. Aussi les Bernois le prirent-ils sous leur protection. Dans la *Correspondance des Réformateurs,* Herminjard cite une lettre du gouvernement bernois au Conseil de Genève, du 25 novembre 1536, reprochant à ce dernier d'avoir pris des biens du couvent. Les Genevois se disculpèrent de cette accusation. Quelques mois plus tard, au milieu de 1537, Aimon de Gingins mourut, et l'on rapporte — sans que nous en soyons bien sûrs — que par testament, il légua ses biens au gouvernement bernois. Il nous paraît plus probable que les Bernois lui ayant laissé l'usufruit du couvent de Bonmont, en reprirent les biens après sa mort.

Sceau de Thiébaud de Neuchâtel (1371),

par Max Prinet.

La collection de sceaux des Archives nationales, classée et inventoriée par Douët d'Arcq, est divisée en deux grandes sections dont l'une comprend les sceaux français, l'autre, les sceaux étrangers[1]. Parmi ces derniers, il en est 65 qui sont indiqués comme suisses, par le classement.

Au nombre des sceaux suisses, Douët d'Arcq a rangé celui d'un certain «Thibaut, seigneur de Neuchâtel». Il en donne la description suivante[2]:

«Fragment de sceau rond de 27 mm. — Arch. de l'Empire, J 626, No 2.

«Armorial. Une bande, l'écu penché, timbré d'un heaume cimé d'un vol «armorié de la bande des armes et supporté par deux lions.

«[Légende]: . . . IBAVT SIRES DE NEEFCHA . . .

«*(Seel Thibaut, sires de Neefchastel).*

«Appendu à un hommage au roi de France pour une pension de 500 livres. «— 1371.»

La place que le savant archiviste a donnée à ce sceau, prouve qu'il l'a considéré comme ayant appartenu à un seigneur de Neuchâtel-sur-le-Lac, de ce Neuchâtel qui est aujourd'hui le chef-lieu de l'un des cantons de la Confédération helvétique.

Or, la liste des seigneurs et comtes de Neuchâtel (en Suisse), qui ont vécu au XIVe siècle, est bien connue[3]. Elle ne renferme le nom d'aucun Thibaud. D'autre part, les armoiries des seigneurs de Neuchâtel-sur-le-Lac étaient formées d'un pal chargé de trois chevrons[4]. Le sceau de Thibaud de Neuchâtel porte un écu à la bande.

---

[1] Le classement est établi d'après la géographie politique moderne.

[2] No 11587.

[3] Voir Grellet, *Les comtes de Neuchâtel,* dans le *Manuel généalogique pour servir à l'histoire de la Suisse,* t. Ier, p. 104-126, tableaux XVI, XVII, pl. XII.

[4] *Ibid.,* p. 104-106.